

Confusion des rôles ou quand un organisme œuvre dans le désintérêt du sport qu'il doit défendre !

Alors que tout était réuni pour que la fête soit belle, les dirigeants de l'ASS, par le biais du jury composé des commissaires de l'ASS, a troublé l'événement au travers de mesures non constructives.

En effet, alors que la course avait démarré sur de très bonnes bases sportives, le jury a demandé aux commissaires d'effectuer un contrôle de bruit sur les autos de course. Si en soit, le règlement est clair et impose 98 dB + 2 dB, dans les faits, cette norme est aujourd'hui impossible à respecter. La norme FIA est similaire mais la différence entre cette norme appliquée sur la scène mondiale et celle en vigueur en Suisse, se situe sur le régime moteur auquel se mesure la sonorité des autos. Pour la réglementation éditée par la FIA, les voitures ne doivent pas dépasser cette limite à 3500 tours minute. En Suisse, c'est à 4500 tours minute que s'applique cette mesure.

La situation se complique avec le développement par les constructeurs de véhicules respectant la norme FIA, la bonne vieille Helvétie proposant un marché si réduit qu'aucun d'entre-eux ne se complique l'existence à engager des frais coûteux pour proposer des solutions adaptées à la norme Suisse. Aussi, à ce jour, il devient très difficile, voir impossible, de trouver des lignes d'échappement permettant de respecter la norme Suisse sans nuire au bon fonctionnement des moteurs.

Conscient de ce phénomène, l'ASS n'a pourtant pas cherché à modifier sa réglementation ces dernières années et à travailler pour y parvenir. Rien n'empêche ce travail mais malheureusement, tel un service public, les choses ne bougent que trop lentement et en décalage avec l'évolution de la discipline. Il est à relever que ni l'organisateur du Critérium, ni le directeur de course, ni les autorités cantonales jurassiennes n'ont demandé un tel contrôle. Il est le fruit unique d'une volonté inconsciente du jury sur l'épreuve, sous l'impulsion des dirigeants de l'ASS, de nuire au sport qu'ils sont censés promouvoir et défendre !!!!!

Au final, une quarantaine de voitures sur la septantaine au départ du Critérium Jurassien ont été contrôlées hors de la norme et sanctionnées. La question légitime qui se pose est : « Qu'est-ce qui motive les dirigeants de notre sport à faire de telles inepties ? », la question est sans réponse.

Alors qu'il est de plus en plus difficile de motiver des personnes à organiser des épreuves, de trouver des partenaires, de réunir des concurrents, l'ASS s'active à annihiler ces bonnes volonté en imposant des contraintes que plus personne n'exige. Au final, sans entrer dans le détail des sanctions prises, ni sur le bon déroulement de ces contrôles lors du Critérium Jurassien, force est de constater que les personnes que nous (concurrents, écuries, organisateurs notamment) payons pour promouvoir notre sport au travers de lourdes cotisations, ne travaillent pas dans l'intérêt de la discipline qui les nourrit !

Plutôt que de multiplier les contraintes et de travailler tels des fonctionnaires étatiques, l'ASS devrait travailler à la promotion de notre sport auprès du public, apporter un soutien aux pratiquants et aux organisateurs, mettre en place des actions de détections de talents et bien d'autres choses encore. Force est de constater que l'on est bien loin du compte et que ces mesdames/messieurs préfèrent nuire plutôt que construire. A méditer !

Delémont, Swissrally le 24 avril 2010